

## Visite en Guyane de l'Association des CCI d'outre-mer (ACCIOM)

Madame Carine **SINAI-BOSSOU**, Présidente de la CCIG a le plaisir d'accueillir une délégation de l'Association des Chambres de Commerce et d'Industrie des Outre-mer (ACCIOM) menée par son Président Monsieur Pierrick **ROBERT**.

En Guyane du 03 au 07 juin 2025, pour y tenir son assemblée générale mais aussi découvrir les contextes économiques de notre territoire, cette délégation est composée de

- Monsieur Pierrick **ROBERT**, Président de l'ACCIOM, Présidente de la CCI Ile de Réunion
- Madame Angèle **DORMOY**, Présidente de la CCI de Saint-Martin
- Monsieur Philippe **JOCK**, Président de la CCI de Martinique
- Monsieur Philibert **MOUEZA**, 1<sup>er</sup> vice-président de la CCI Iles de Guadeloupe
- Madame Nadine **HAFIDOU**, Secrétaire de la CCI de Mayotte
- Monsieur Richard **BOQUI-QUENI**, Secrétaire de la CCI de Réunion
- Monsieur Robert **PROCIDA**, Directeur de l'Appui aux entreprises et Territoires de la CCI Iles de Guadeloupe
- Madame Jade **FAUSCH**, Responsable des relations institutionnelles avec le Parlement et les CCI d'outre mer

### *L'ACCIOM en quelques mots*

L'ACCIOM (Association des Chambres de Commerce et d'Industrie des Outre-mer) est une organisation créée en février 2011, regroupant les 11 Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) des territoires ultramarins français : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte, La Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna.

L'ACCIOM a pour mission de :

- Assurer la concertation entre les CCI d'Outre-mer, échanger leurs expériences et mener des actions sur des thèmes communs aux régions ultramarines.
- Être une force unifiée de propositions auprès des autorités pour faire évoluer l'environnement législatif, réglementaire ou administratif des économies ultramarines.
- Représenter les intérêts collectifs de ses membres auprès des institutions nationales et des acteurs économiques.

En Résumé, l'ACCIOM est aujourd'hui un interlocuteur reconnu représentative de l'ensemble de l'économie ultramarine auprès des institutions nationales et des acteurs économiques. Le Président et les membres du Bureau ont notamment annoncé leur volonté de concentrer les actions de l'association autour de problématiques communes:

- Le traitement des difficultés des entreprises,
- La transmission et la reprise d'entreprise
- Les enjeux de compétence et de formation
- L'accompagnement à l'internationalisation des entreprises
- La fiscalité et la formation des prix.

L'ACCIOM mène diverses actions pour soutenir le développement économique des territoires ultramarins :

- Publication d'un livre blanc en 2021 proposant des mesures pour relancer et transformer les économies ultramarines, en se concentrant sur cinq secteurs vitaux : le tourisme, le commerce, le BTP, les transports et l'industrie .
- Représentation des intérêts des entreprises ultramarines auprès des autorités nationales, notamment en sollicitant des mesures de soutien en période de crise économique, telles que des moratoires fiscaux et sociaux ou des exonérations de charges sociales salariales .
- Participation active aux travaux de CCI France et collaboration avec d'autres acteurs économiques pour promouvoir les activités économiques ultramarines.

Le Bureau de l'ACCIOM :

Président : Pierrick **ROBERT**, CCI ILE DE REUNION  
Vice-Présidente : Carine **SINAI-BOSSOU**, CCI DE LA GUYANE  
Trésorier : Mohamed **ALI HAMID**, CCI DE MAYOTTE  
Secrétaire : Angèle **DORMOY**, CCI ISM DE SAINT-MARTIN

Points forts de leur visite :

- Rencontre avec le Préfet et les institutionnels
- Visite du CNES
- Visite de différentes entreprises
- Visite du Port de Saint-Laurent
- Visite de la Mairie de Rémire-Montjoly

**Contact CCIG: Sandrine GOUDET – 0594 29 96 06 / 0694 21 3058**